POLYNESIE FRANCAISE

COMMUNE DE TAIARAPU OUEST

N°84/2021/CTO du 05/11/2021

Subdivision Administrative des Iles du Ven.
ARRIVÉE LE
- 9 NOV. 2021
N° ..... / IDV

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
29/10/2021

Date d'affichage :
29/10/2021

Date de séance :
05/11/2021

Nombre de Conseillers :

En exercice	**29**
Présents	24
Procurations	05
Votants	29
Pour	28
Contre	00
Abstention	01

OBJET :
Approuvant la décision modificative de budget n°03 pour le budget principal de la commune de Taiarapu-ouest au titre de l'exercice 2021.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans les délais légaux

Le Maire

Tetuanui HAMBLIN

L'an deux mille vingt et un le cinquième jour du mois de novembre à 8H30,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie De Vairao en séance publique sous la présidence de :
Monsieur HAMBLIN Tetuanui, Maire de la commune de Taiarapu Ouest :
Sont convoquées les personnes dont les noms suivent :

NOM - Prénom	Présent	Absent	Procuration
HAMBLIN Tetuanui	X		
MATI Arthur	X		
METUA épse WHITMAN Evelyne	X		
RICHER Patrick	X		
TAMUI épse TERAIAMANO Sandrina	X		
HAOATAI Ernest	X		
TEHIHIPO Tahenanui	X		
MAONI Charlot	X		
ROCHETTE Christine	X		
TERIITEPOROUARAI Averii		X	C.ROCHETTE
AMARU Ben	X		
PAHUIRI Adélaïde	X		
TEVAEARAI André	X		
PARAU Vve TUPAI Sarah	X		
AVAEMAI Steeve		X	C.TAURAATUA
MARUAKE épse FENUAITI Ninitua	X		
TAURAATUA épse SAINT-SAENS Charline	X		
MAGAUT Henri		X	A.MATI
AUCH épse TEKURIO Léontine	X		
TERIITEMAURIREI Ferdinand	X		
TAMATA Thierry	X		
TARIHAA Jonathan	X		
RIMAONO Flora		X	T.TAMATA
TUPANA épse POAREU Roniu	X		
MAONI Ricardo	X		
TUFARIUA Tamu	X		
MAU Roselyne	X		
TAVAEARII Wilfred		X	R.MAU
FAATIARAU Angélina	X		

Formant la majorité des membres en exercice

POLYNESIE FRANCAISE

N°84/2021/CTO du 05/11/2021

COMMUNE DE TAIARAPU OUEST

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAIARAPU-OUEST
(Ile de Tahiti)

VISAS

-Vu le décret n°80/918 du 13 novembre 1980 portant application des lois n°77/744 du 8 juillet 1977 et n°77/1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le Territoire de la Polynésie Française ;
-Vu l'arrêté n° 605/DRCL du 29 juillet 1996 portant promulgation de la loi n°96-609 du 5 juillet 1996 ;
-Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie Française ;
-Vu la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie Française ;
-Vu l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 ;
-Vu la nécessité de service ;
-Vu la délibération n°01/2021/CTO du 22Février 2021« approuvant le budget primitif pour le budget principal au titre de l'exercice 2021 ».
-Vu la délibération n°11/2021/CTO du 15 Avril 2021« approuvant la décision modificative de budget n°01 pour le budget principal au titre de l'exercice 2021 ».
-Vu la délibération n°76/2021/CTO du 27 Septembre 2021 « approuvant la décision modificative de budget n°02 pour le budget principal au titre de l'exercice 2021 ».

MOTIVATIONS

Monsieur le Maire informe les élus, qu'au vu des dépassements de crédits observés sur certains chapitres et notamment ceux du chapitre 011 « Charges à caractère général » ainsi que sur l'opération 2020-01 « Rénovation de la salle omnisports de Toahotu ». Il propose aux membres du conseil municipal de voter en urgence une décision modificative de budget au titre du budget principal.
(Voir annexe ci-joint)

DISPOSITIF

Article 1er -Le Conseil municipal de la commune de TAIARAPU OUEST autorise la décision modificative de budgetn°03pour le budget principalau titre de l'exercice 2021.

Article 2-La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit et sera publiée et transmise partout où besoin sera.

Article 3- Conformément aux dispositions des articles 421-1, 421-4 et 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Contrôle a posteriori
Acte rendu exécutoire
Après envoi en subdivision
Le : **08/11/2021**
Et publié le : **08/11/2021**

Le Maire

Tetuanui HAMBLIN

Fait les jours, mois et ans susdits,
Certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire

Tetuanui HAMBLIN

Annexe extrait de délibération n°84/2021/CTO du 05/11/2021			BUDGET PRINCIPAL (DM N°03)			
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Imputations budgétaire	**Libellés**	**Mouvement**	**Dépenses**		**Recettes**	
			en-	en+	en-	en+
CHAPITRE 011	**Charges à caractère générale**					
60612.020	Energie-Electricité	Réel		5 000 000		
60623.020	Alimentation	Réel		1 000 000		
60632.020	Fournitures de petit équipement	Réel		1 000 000		
60632.212	Fournitures de petit équipement	Réel		5 000 000		
60636.020	Vêtements de travail	Réel		1 500 000		
61551.020	Matériel roulant	Réel		1 500 000		
CHAPITRE 013	**Atténuations de charges**					
6419.020	Remboursement sur rémunération du personnel	Réel				1 500 000
CHAPITRE 73	**Impôts et Taxes**					
7351.020	Taxe sur l'électricité	Réel				2 000 000
Sous-total			-	15 000 000	-	3 500 000
Total				15 000 000		3 500 000
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Imputations budgétaire	**Libellés**	**Mouvement**	**Dépenses**		**Recettes**	
			en-	en+	en-	en+
CHAPITRE 202001	**Rénovation salle omnisports Toahotu**					
2313.020.202001	Rénovation salle omnisports Toahotu	Réel		41 202 836		
Sous-total			-	41 202 836	-	-
Total				41 202 836		-

Temauui HAMBLIN